

PALESTINE



CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT!

ARRÊT DES POLITIQUES COLONIALES!

ZOOM

Racisme. Halte à la loi sur l'immigration et à son durcissement

Page 3

ARGUMENTS

Palestine : histoire d'un ethnocide

Page 5

LUTTER

Grève de masse et victoire éclair des travailleurs sans papiers en Île-de-France

Page 6

CHAMP LIBRE

Entretien avec Nicolas Da Silva sur la Sécu

Page 8

Édito

À l'A69, Ramdam sur le macadam... l'État nu ?

Par LA COMMISSION NATIONALE ÉCOLOGIE

Il y a un an pile, la mobilisation contre l'autoroute A69 Toulouse-Castres s'illustrait par une grande marche sur le tracé théorique de l'autoroute. Le pic de participation était de 400 à 500 personnes. Six mois plus tard lors de la « Sortie de route pour l'A69 » étaient comptés 8 000 participantEs, et ce week-end pour le Ramdam, autour de 10 000. Le constat est assez clair, la mobilisation prend de l'ampleur.

Le 13 octobre, la bourgeoisie locale et nationale, en mal d'arguments et en perte de soutiens chez les proches de Carole Delga, a accordé ses violons pour couper court à toute discussion avec les collectifs en lutte. Les évacuations des campements sur le tracé se sont alors multipliées. Les gardes à vue aussi. Cela n'aura pas empêché un week-end de mobilisation festif, très riche en contenus et composé d'horizons sociaux et militants très divers, de la ville aux champs, des paysanNEs aux scientifiques et avec beaucoup de jeunes issus du milieu environnemental notamment.

Le samedi, six cortèges représentant symboliquement les arguments bidons des pro-A69 se sont élancés comme pour les mettre au défi de leur déni social et écologique et ça a été une réussite. Le dispositif des « forces de l'ordre » a été déjoué. Tout d'abord avec le désarmement de quelques camions-toupies. Ceux-là mêmes qui ont tant ému les notables et la presse de Bolloré comme un acte des plus violents, alors que plus de 300 hectares artificialisés les laissent de marbre. Deux poids, deux mesures. Surtout, une ZAD, la CremZad, a été installée sur une bâtisse expropriée par le concessionnaire pour ses intérêts. Le dimanche, la brutalité des gendarmes pour évacuer ce lieu très calme a surpris car papis, mamies et nombre de jeunes ont été inondés de lacrymogènes en pleine conférence des scientifiques. Malgré tout, la mobilisation continue et a tenu tête à Darmanin qui avait promis « plus jamais de ZAD ». Déjà la suite de la mobilisation se poursuit et s'enrichit pour rebondir et tracer des perspectives.

Bien dit

La population de Gaza, comme tous les Palestiniens sous occupation israélienne depuis 1967, a, selon le droit international, le statut de personne protégée par Israël, qui est la puissance occupante. C'est là la question centrale.

FRANCESCA ALBANASE, rapporteuse spéciale de l'ONU, 22 octobre, L'Humanité

À la Une

PALESTINE Cessez-le-feu immédiat! Arrêt des politiques coloniales!

À l'heure où Macron se rend officiellement en Israël, près de 5 800 personnes sont mortes dans la bande de Gaza, dont 2 360 enfants et 1 292 femmes. Il y a plus de 16 000 blessés dans un territoire asphyxié qui manque de tout.

Gaza sous les bombes est plus coupée du monde encore : les informations et les images arrivent peu, du moins dans les médias français. En Cisjordanie les exactions des colons se multiplient, ainsi que les expulsions. Il ne s'agit donc pas seulement de se « venger » du Hamas en faisant payer la population de Gaza mais aussi d'accélérer le processus de nettoyage ethnique. Depuis le 7 octobre, la guerre larvée qui dure depuis des décennies est devenue une guerre ouverte, avec ses crimes, dans laquelle nombre de pays occidentaux ont accordé à Israël « le droit de se défendre ».

Criminalisation du soutien au peuple palestinien

Dès le début de cette nouvelle phase du conflit, le gouvernement français s'est aligné sur cette rhétorique, allant jusqu'à considérer que des manifestations en soutien au peuple palestinien pourraient constituer un « trouble à l'ordre public » et à les interdire au motif d'empêcher des actes terroristes après l'assassinat de Dominique Bernard. Quelques préfetures ont fait d'ailleurs preuve d'un grand zèle en visant en particulier notre organisation, en ne citant qu'un seul de nos textes et parfois en rappelant des manifestations non autorisées du printemps 2023 contre la réforme des retraites. Ce qui ne nous a pas empêchés d'exprimer notre soutien au peuple palestinien. Ce qui n'a pas empêché bien des personnalités de s'exprimer,



au-delà de l'émotion et de la sidération des jours qui ont suivi le 7 octobre, pour que le débat public revienne à la raison¹. Les intimidations de l'État français sont un des pans de la bataille idéologique qui a cours tandis que les bombes tombent...

Changement de ligne

La visite de Joe Biden a peut-être ralenti l'avancée terrestre des forces armées israéliennes pourtant annoncées par le gouvernement Nétanyahou. Des otages ont pu sortir de la bande de Gaza. La ligne globale reste le soutien inconditionnel à Israël. Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, en visite le 13 octobre a également joué cette carte. Elle a au pas-

sage mécontenté plusieurs pays européens, comme l'Espagne, le Portugal, l'Irlande, la Belgique et le Luxembourg, non alignés sur sa position.

Jusqu'à la présidence Sarkozy, la France elle-même tenait une position diplomatique plutôt en faveur des Palestiniens. Sous Sarkozy et Hollande s'opère « un tournant silencieux », selon les mots d'Alain Gresh². Un tournant désormais claironné, notamment par Yaël Braun-Pivet, la présidente de l'Assemblée nationale en visite en Israël le 22 octobre, à grand renfort d'accusations d'antisémitisme à l'encontre de toutes celles et ceux qui rappellent la légitimité du combat des Palestiniens pour leurs droits. Macron lui-

même, fidèle à sa politique du « en même temps », a pu se dire le 24 octobre favorable à ce que « nous puissions bâtir une coalition régionale et internationale pour lutter contre les groupes terroristes qui nous menacent tous » et à une « relance décisive du processus politique avec les Palestiniens ». Comprenez qui pourra!

Solidarité internationale

Les peuples opprimés qui luttent pour leurs droits n'ont rien à attendre des puissances impérialistes, fussent-elles sur le déclin, comme la France. Ils ont tout à gagner à établir des solidarités élémentaires. Comme à Londres où les manifestantEs étaient près de 100 000 samedi 21 octobre, il nous faut poursuivre et amplifier la mobilisation dans l'unité la plus large pour un cessez-le-feu immédiat et l'arrêt de la colonisation.

Clémentine Berthe

1 – Tribune signée par plus de 170 écrivainEs et artistes, universitaires, responsables du mouvement social et syndical, politiques, dont Annie Ernaux, Pierre Lemaitre, Éric Vuillard, Leïla Shahid, les porte-parole d'Attac et Solidaires, « Pour une paix juste et durable, nous refusons la criminalisation du soutien au peuple palestinien » : <https://regards.fr/tribune-pour-une-paix-juste-et-durable-nous-refusons-la-criminalisation-du-soutien-au-peuple-palestinien/> et <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/201023/pour-une-paix-juste-et-durable-nous-refusons-la-criminalisation-du-soutien-au-peuple-p>

2 – François Bougon, Proche-Orient : « La tradition d'une voix autonome française a largement disparu », *Mediapart*, 24 octobre 2023.



Acturama

Le 14 octobre, les AustralienEs ont voté à plus de 60% « non » à la question de savoir si la Constitution devait être modifiée pour reconnaître les droits des Aborigènes qui représentent 3,8% de la population. Ces dernierEs n'ont été reconnus citoyenEs qu'en 1967 et sont aujourd'hui victimes de discriminations et de racisme et sont souvent parmi des populations les plus pauvres. Les chefs aborigènes ont fustigé le point de vue « épouvantable et mesquin ».

Photo PETER BOYLE

Eh oui, la loi Darmanin revient encore et encore... et encore en pire ! En effet, depuis l'assassinat de Dominique Bernard, professeur de Lettres, à Arras le 13 octobre, cette loi est désormais présentée comme un outil dans la lutte contre le « terrorisme ». Les amendements LR qui visaient à durcir encore davantage les conditions d'entrée, de séjour et du droit d'asile² avaient déjà tous été adoptés au printemps (encore en discussion la suppression de l'AME et le référendum sur l'immigration). Maintenant c'est l'article 3³ du projet de loi qui pourrait disparaître, et c'est un article permettant l'expulsion pour « adhésion à une idéologie djihadiste » ou pour non-respect des valeurs de la République qui serait rajouté. Attal est d'ores et déjà passé aux travaux pratiques, puisque 183 élèves ne feront pas leur rentrée après les vacances, dans l'attente de leur conseil de discipline, pour avoir « perturbé ou contesté » la cérémonie d'hommage à Dominique Bernard et Samuel Paty⁴. Ainsi, avant même la discussion de cette loi, elle permet encore et toujours de réactiver les discours racistes et islamophobes et de renforcer les discriminations.

En lutte contre la précarisation des immigrés
En passant, ces développements enrichissent les moyens dont dispose la loi pour précariser le séjour des immigrés, y compris de ceux ayant un titre de séjour à renouveler. L'insécurisation juridique et la restriction des droits de

RACISME

Halte à la loi sur l'immigration et à son durcissement

« Le but est de faire en sorte que quand une personne étrangère dans notre pays ne respecte pas les valeurs de notre République, par son comportement, par ses paroles [...] la République ne soit pas contrainte de la conserver sur son territoire »¹. Une déclaration gerbante du RN de plus ? Non, une clarification apportée par Olivier Véran sur le projet de loi « immigration » de Darmanin qui devrait être examinée au Sénat le 6 novembre.



MARCHE DES SOLIDARITÉS

salariés sur une base raciale permet au capital de disposer d'une main-d'œuvre surexploitable dans les secteurs non délocalisables de l'économie : BTP, restauration, aide à domicile, nettoyage, etc. Ce qui n'a pas empêché plus de 800 sans-papiers de se mettre en grève le 17 octobre pour « une régularisation collective en commençant par tous les travailleurs des chantiers des JO et du Grand Paris ainsi que le retrait de la loi Darmanin et la renégociation des droits et des conditions de régu-

larisation des travailleurs immigrés » (voir page 6). Vingt-quatre heures après, c'est une première victoire avec la signature d'une promesse d'embauche ouvrant la voie à une régularisation pour plusieurs centaines de grévistes. Ce mouvement est désormais rejoint par d'autres grévistes qui occupent notamment des boîtes d'intérim et pourrait s'étendre encore à d'autres secteurs et d'autres régions. Car c'est bien la lutte et pas la loi qui donne des papiers.

Toutes les avancées légales (même les plus ambivalentes) pour les régularisations du séjour ont suivi de vastes mobilisations : après la marche de 1983 ou après les grèves massives de sans-papiers de 2008-2010. Contre Darmanin et son monde, ces grèves ont besoin de la solidarité de l'ensemble de notre classe. Par un vaste mouvement de grève à l'offensive sur l'égalité des droits et les salaires ?

Commission nationale immigration et antiracisme

- 1 – Olivier Véran, cité par *Le Monde*, lors du compte rendu du Conseil des ministres du 18 octobre 2023 : <https://twitter.com/Elysee/status/1714595285970858206?s=20>
- 2 – <https://lanticapitaliste.org/actualite/antiracisme/migrantes-la-chasse-est-reouverte>
- 3 – Article qui crée un titre de séjour de un an révoquant à tout moment pour « métier en tension ». <https://www.mediapart.fr/journal/politique/120923/immigration-gauche-la-tribune-transpartisan-ne-transcende-pas>
- 4 – « Hommages perturbés : Gabriel Attal annonce que "183 élèves exclus" ne feront pas leur rentrée le 6 novembre », https://www.bfmtv.com/politique/gabriel-attal-ministre-de-l-education-nationale_AN-202310220346.html



Plus d'articles, plus d'actus, des vidéos, des analyses et des émissions sur

L'Anticapitaliste.org

No comment

Des écoterroristes, d'ailleurs parfois ils n'ont rien d'écologistes, puisqu'ils peuvent s'attaquer aussi, on l'avait vu sur le Lyon-Turin, à des infrastructures qui pouvaient mettre des camions sur les trains, donc parfois c'est toucher sans avoir de profondeur derrière.

OLGA GIVERNET, députée Renaissance
LCP 24 octobre 2023

Agenda

Jeudi 26 octobre, soirée de soutien à la Palestine, Pantin. De 18h à 23h, à La Trotteuse, 61, rue Charles-Nodier à Pantin. Au programme : expo photo, projection de courts-métrages, discussion avec la campagne BDS et le collectif Tsedek et cantine à 20h30. Organisé par les Brigades de solidarité populaire.

Samedi 28 octobre, manifestation en soutien aux mobilisations en Martinique contre le chlordécone, Paris. À 14 heures, place de la Nation, à l'appel de plusieurs associations et syndicats.

Samedi 28 octobre, manifestation en soutien au peuple palestinien, Paris. À 14h30, place du Châtelet.

ARGENTINE Après le premier tour des élections, le pire reste-t-il à venir ?

Le premier tour des élections argentines a eu lieu le dimanche 22 octobre. Se déroulaient conjointement l'élection présidentielle, des législatives partielles et l'élection de quelques gouverneurs, notamment ceux de la province de Buenos Aires et de la ville de Buenos Aires.

Le péronisme, représenté par Sergio Massa, arrive en tête avec 36% des voix. Les sondages le projetaient beaucoup plus bas : actuel ministre de l'Économie, il est le représentant du libéralisme mais a bénéficié d'un report de voix pour éviter que Javier Milei, le candidat de l'extrême droite, puisse être élu dès le premier tour¹. Ce dernier a réuni 30% des suffrages, ce qui est un score record pour l'extrême droite, mais marque une claire stagnation par rapport aux primaires. Nous avons déjà consacré plusieurs articles à ce candidat fasciste, qui se dit lui-même « libertarien ». La candidate de la droite, Patricia Bullrich, n'a fait que 23%, et son camp se retrouve au bord de l'explosion face au choix du deuxième tour. Myriam Bregman du FIT trotskiste a fait 2,7% des voix, qui est un score correct dans des conditions de polarisation et de vote de barrage. La victoire de Massa (qui était arrivé 3^e lors des primaires) s'explique avant tout par la reconquête de toute la banlieue de Buenos Aires, très populaire et historiquement péroniste. Cette victoire a permis la réélection du gouverneur Axel Kicillof dès le premier tour.

Gouvernement d'unité nationale

Côté législatives, il n'y aura toujours pas de majorité, et le péronisme perd encore 10 députés. La droite en perd 24 et l'extrême droite en gagne 35. Le FIT en gagne 1 pour

passer à un total de 5 députés. Pour contrer cette situation, Massa propose un gouvernement d'unité nationale, incluant des libéraux à l'Économie et le FIT à l'Égalité des droits (il refusera évidemment de participer à un tel gouvernement). Il finirait ainsi de diviser la droite s'il parvenait à refaire alliance avec le Parti radical (avec une petite partie duquel le péronisme avait gouverné entre 2007 et 2008). Quant à Milei, il a annoncé, en bon fasciste, que s'il était élu ses propositions refusées seraient soumises à référendum. Tout cela a lieu dans le contexte d'une crise monétaire spectaculaire. Nous disions il y a deux semaines que le dollar parallèle était passé de 500 pesos en août à 900 en octobre. Aujourd'hui, il n'est même plus possible d'acheter des dollars avec des pesos argentins. Le marché est fermé jusqu'à nouvel ordre. Milei n'a pas hésité à jeter de l'huile sur le feu en proposant aux gens de retirer leur épargne des banques. Il aurait en effet tout intérêt à une accélération de la crise bancaire pour avancer sa proposition de supprimer la monnaie nationale et de la remplacer par le dollar. Mais si une partie de la bourgeoisie et de la classe moyenne aurait tout à gagner à cette « stabilité monétaire », elle plongerait toutes les autres dans la misère pure et simple. En effet, la déjà très faible industrie nationale ne pourrait pas se maintenir face à la concurrence de l'importation sans monnaie nationale.

Front unique et large contre l'austérité et l'extrême droite

Il va bien falloir faire barrage à l'extrême droite dans les urnes pour empêcher Milei d'accéder à la présidence de la République le 19 novembre prochain. Mais ce barrage ne saurait être qu'une digue de fortune : aucune tactique électorale ne suffira à endiguer le fléau fasciste. Non seulement parce que Massa, avec ses politiques libérales d'austérité, est responsable de la montée de Milei et ne saurait en aucun cas être la solution ; mais surtout parce que l'extrême droite va continuer à se renforcer d'autant plus que ses scores aux législatives vont décupler ses moyens humains et financiers. C'est bien sur le terrain de la lutte sociale qu'un front unique et large au-delà des divergences électorales doit être préparé. Malheureusement le PTS (une des principales forces du FIT) semble continuer à faire la chasse à toutes celles et ceux qui votent Massa au lieu de préparer un tel front. Le péronisme au pouvoir a besoin d'une classe ouvrière domptée par des appareils syndicaux à la solde du pouvoir. Tout mouvement de masse et de classe, même sur des mots d'ordre démocratiques, est un coup porté à l'ordre libéral maintenu par le péronisme et l'ordre fasciste prôné par Milei.

Marie S et Martin N

1 – En Argentine, si on a 45% des suffrages dès le premier tour, ou 40% mais en devançant la deuxième liste de 10%, le deuxième tour n'a pas lieu.

L'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
redaction@npa2009.org

Diffusion :
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et de
communication.
SARL au capital
de 3500 € (durée 60 ans).

Tirage :
6500 exemplaires

**Directeur
de publication :**
Julien Salingue

**Secrétaire
de rédaction :**
Fabienne Brifault

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél. : 01 48 70 42 21
Mail : rotoimp@wanadoo.fr



RDC De nouvelles voix s'élèvent lors des élections

L'émergence de deux candidatures de la société civile lors des élections en République démocratique du Congo (RDC) est une bouffée d'oxygène dans un pays ravagé par les conflits armés et le clientélisme politique.

Le 20 décembre 2023 se dérouleront les élections présidentielles en RDC. Un pays en proie à une insécurité liée aux multiples groupes armés qui sévissent, notamment dans la région du Kivu.

Prégnance de la guerre

Le conflit le plus important reste sans conteste la guerre menée par le M23, milice soutenue et armée par le Rwanda. Ce mouvement se rend coupable des pires atrocités contre les civils qui n'ont d'autre choix que de fuir, grossissant les camps de réfugiés.

Félix Tshisekedi, lors de son intronisation à la présidence de la République, avait promis de mettre fin à cette insécurité. Son bilan est plutôt désastreux. Les forces armées de la RDC sont incapables de déloger le M23, et les couvre-feux instaurés ont été avant tout un moyen pour museler la population.



Denis Mukwege. WIKIMEDIA COMMONS

Élection contrainte

Cette guerre, la question de la souveraineté nationale et les conditions économiques sont les thèmes principaux de ces élections. Près de 24 candidats postulent à la magistrature suprême. Parmi eux, on trouve évidemment Tshisekedi le président sortant, Martin Fayulu, qui avait remporté les élections de 2018 mais dont la victoire a été volée par un accord entre Kabila et Tshisekedi, Moïse Katumbi ancien gouverneur du Katanga et homme d'affaires influent. La particularité de cette élection présidentielle, outre qu'elle est couplée avec les législatives, les provinciales et les municipales, est qu'elle est à un tour. Ainsi l'alternance n'est possible qu'avec une candidature unique de l'opposition. Si la plupart des candidats sont des politiciens plus soucieux de leur sort que de celui des populations, deux candidats font exception.

Nouveaux venus

Le premier est Floribert Anzuluni, il est un des fondateurs du mouvement citoyen « Filimbi » (sifflet en Swahili) qui avec « La Lucha » mobilisent la jeunesse sur les questions de gouvernance et de démocratie. Anzuluni a été élu lors des primaires organisées par une partie de la société civile et des partis de l'opposition. Il se présente sous l'étiquette « Alternative citoyenne RDC ». L'autre candidature est plus connue en Occident. Il s'agit du prix Nobel de la paix Denis Mukwege, connu pour soigner les femmes victimes de violences sexuelles lors des conflits armés. Sa caution de 100 000 dollars a été récoltée par des organisations citoyennes. Il défend sa candidature, convaincu par les limites des résultats de l'action de la société civile : « J'ai vu toutes les instances internationales où des décisions importantes pouvaient se prendre, mais ce n'est plus suffisant. Nous avons donc décidé de ne plus demander, mais de s'engager pour faire. »

Si les programmes politiques de ces deux candidats sont incomplets à bien des égards, reste leur volonté de répondre aux aspirations des populations et, dans le marigot politique de la RDC, c'est loin d'être négligeable.

Paul Martial

ÉTATS-UNIS Le conflit israélo-palestinien donne naissance à un nouveau mouvement antiguerre

Les bombardements impitoyables d'Israël sur Gaza, qui ont détruit des immeubles d'habitation, des hôpitaux, des écoles et des lieux de culte, faisant des milliers de morts ; le siège qui coupe la nourriture, l'eau et l'électricité et le déploiement de dizaines de milliers de soldats à la frontière de Gaza, préparant une invasion, ont horrifié des millions d'AméricainEs.

Des milliers d'entre eux se sont joints aux manifestations de protestation à Los Angeles, Chicago, New York et Washington, entre autres villes. Ces manifestations organisées autour du slogan « Ceasefire Now » (un cessez-le-feu tout de suite) par des groupes juifs, palestiniens et de gauche, ont été étonnamment importantes et militantes, combinant des manifestations de masse avec des actions de désobéissance civile non violentes au cours desquelles des centaines de personnes ont été arrêtées. Tout cela a soudainement créé un nouveau mouvement antiguerre.

Des manifestations émouvantes

À Washington, D.C., le 18 octobre, des centaines de manifestantEs appelant à un cessez-le-feu ont investi un immeuble de bureaux du Congrès. Organisée par les groupes juifs, Jewish Voice for Peace et If Not Now, l'occupation a vu cinq rabbins lire des témoignages de Palestiniens, et le groupe a prié et chanté en hébreu et en anglais. Trois cents personnes ont été arrêtées. À Los Angeles et à Chicago, des milliers de personnes ont défilé et, comme dans d'autres villes, ont demandé non seulement un cessez-le-feu mais aussi la fin de la guerre génocidaire d'Israël, l'arrêt du nettoyage ethnique et la fin de l'apartheid en Israël/Palestine.

Le mandat prévu de Noboa sera de 17 mois et devrait donc finir en mai 2025, lors de nouvelles élections générales présidentielles et législatives. Ces élections anticipées ont été convoquées par le président en exercice, le banquier Guillermo Lasso (2021-2023) grâce à un dispositif constitutionnel afin d'éviter le processus de destitution pour corruption que l'Assemblée nationale avait engagé à son encontre.

Continuité du projet néolibéral

Cette victoire de D. Noboa ouvre la perspective d'une continuité aggravée du projet néolibéral engagé par les deux présidents précédents (Lénin Moreno, 2017-2021) et G. Lasso, au service d'un modèle économique extractiviste, exportateur de matières premières. Le jeune multimillionnaire Daniel Noboa, diplômé d'universités américaines, est d'ailleurs l'héritier d'un empire de plantations bananières, principal produit d'exportation de l'Équateur après le pétrole. C'est bien la remise en question de ce modèle qui a été posée lors des deux grands soulèvements en octobre 2019, puis en juin 2022. Face aux contre-réformes néolibérales des précédents gouvernements, les populations des communautés indigènes se



DAN LA BOTZ

À New York, où j'ai rejoint le 20 octobre le rassemblement et la marche de milliers de personnes, nous avons pratiqué la désobéissance civile en bloquant l'une des principales rues de Manhattan devant les bureaux de la sénatrice Kristen Gillibrand. Quelque 150 d'entre nous ont été arrêtés et emprisonnés. Toujours à New York, le lendemain, des milliers de personnes se sont rassemblées à Bay Ridge, un quartier palestinien, où il y avait une mer de drapeaux palestiniens et où certains des mots d'ordre étaient en arabe.

Partout, ces manifestations ont été très émouvantes, remplies de JuifEs et de Palestiniens, dont certainEs ont de la famille en Israël ou en Palestine. Les orateurEs de certains rassemblements ont clairement indiqué qu'ils soutenaient le mouvement

palestinien pour l'autodétermination, et non les attaques violentes et odieuses du Hamas contre les civils israéliens. Lors du rassemblement auquel j'ai participé à New York, l'un des orateurEs a déclaré : « Nous ne tolérerons aucun discours de haine dans ce mouvement, ni antisémitisme, ni islamophobie, ni haine à l'encontre de quelque groupe que ce soit », une déclaration saluée par des applaudissements et des acclamations. De nombreux jeunes manifestantEs, quelle que soit leur nationalité ou leur religion, ont revêtu des keffieh en signe de solidarité avec la Palestine.

Contre la propagande pro-guerre

L'accolade de Biden avec Netanyahu, le veto de l'ambassadeur des États-Unis à une résolution du Conseil de sécurité des

Nations unies condamnant les violences contre tous les civils et le soutien massif des parlementaires américains à Israël en ont déçu et irrité plus d'un. Ces manifestations, destinées à faire pression sur les législateurs américains, exigent que les États-Unis cessent de financer la machine de guerre israélienne. Dans certains rassemblements, nous avons scandé : « Pas un sou, pas un centime, plus d'argent pour les crimes d'Israël ». Reprenant un slogan du mouvement contre la guerre du Vietnam, les gens ont scandé : « Hé, Biden, qu'en dis-tu ? Combien d'enfants avez-vous tués aujourd'hui ? » Parfois, le nom de Netanyahu a été substitué à celui de Biden. Sur les pancartes de certainEs manifestantEs, on pouvait lire le nombre d'enfants palestiniens tués, un nombre qui augmente chaque jour.

Le nouveau mouvement antiguerre lutte contre la puissante propagande pro-guerre des États-Unis, d'Israël et d'une grande partie des médias. Un récent sondage a montré que parmi les électeurEs inscritEs, 61 % sympathisaient avec Israël et seulement 13 % avec la Palestine. Parmi les démocrates, 48 % affirment que leurs sympathies vont davantage aux IsraélienEs, contre 22 % aux Palestiniens. Il s'agit d'un renversement complet de l'opinion des démocrates depuis un sondage réalisé il y a trois ans. Tous ceux qui participent au mouvement reconnaissent qu'il faudra une pression continue, davantage de manifestations et de désobéissance civile, et bien plus encore pour mettre un terme à la complicité des États-Unis avec les crimes de guerre israéliens.

Dan La Botz, traduction Henri Wilno

ÉQUATEUR Après les élections présidentielles, le projet néolibéral continue

Daniel Noboa, le candidat de droite, a remporté dimanche 15 octobre, le 2^e tour des élections présidentielles en Équateur, avec 52,1 % des voix face à Luiza Gonzalez (47,9 % de voix), la candidate soutenue par le Mouvement de la Révolution citoyenne de l'ex-président Rafael Correa (2007-2017). Le vote est obligatoire et a compté 82 % de votantEs et 7 % de blancs et de nuls.

sont massivement soulevées, et leur organisation, la Conaie (Confédération nationale des nationalités indigènes de l'Équateur) y a joué un rôle centralisateur déterminant. Elles ont réussi à agglutiner dans la lutte une grande partie des couches populaires des villes et des campagnes et à dresser une plateforme revendicative commune face à laquelle les deux gouvernements ont dû partiellement céder.

Luttes sociales et alternative politique

Force est de constater qu'il n'y a pas d'automatisme entre les luttes sociales, si radicales et auto-organisées soient-elles, et la construction d'une telle alternative politique, capable de s'ancrer dans les consciences. Les mouvements sociaux — féministe, écologiste, syndical, indigène — engagés dans ces luttes n'ont pas encore été en mesure de s'unir autour d'une

proposition alternative, indépendante du système capitaliste, qui aurait pu trouver une expression lors des élections d'août et octobre 2023. Cela a pesé sur le processus électoral. Le bras politique de la Conaie, le parti Pachakutik dont les résultats électoraux ont beaucoup baissé, s'est révélé trop divisé pour pouvoir présenter une candidature alternative.

Certes, un climat très lourd a pesé, en particulier à partir de l'assassinat du candidat F. Villavicencio, dont le programme était centré contre la corruption, le narcotrafic et l'insécurité, quelques jours avant le premier tour des élections. Ce thème de l'insécurité a envahi l'espace et les préoccupations, favorisant les raidissements et postures conservatrices. Pourtant, face à la menace chaotique que font peser les mafias de la drogue, partie intégrante du capital financier, disposant, face à un État en plein

dysfonctionnement néolibéral, de milices privées fortement armées, que la misère accumulée dans les bidonvilles de Guayaquil, Quito et autres villes alimente en permanence, seule une alternative rompant avec la décomposition du système est en mesure d'en finir à la racine.

Le vote national du 20 août 2023 en faveur de la préservation du Parc Yasuni (Amazone) qui par plus de 59 % des suffrages a décidé de laisser le pétrole sous terre est un résultat important qui pose la perspective d'un changement de modèle économique et qui a une grande résonance internationale. De même que la consultation dans le district de Quito qui, par plus de 68 % des voix, interdit l'exploitation des mines de métaux dans la région andine du Chocó. La solidarité internationale doit être construite pour que ces votes populaires soient respectés.

Correspondant



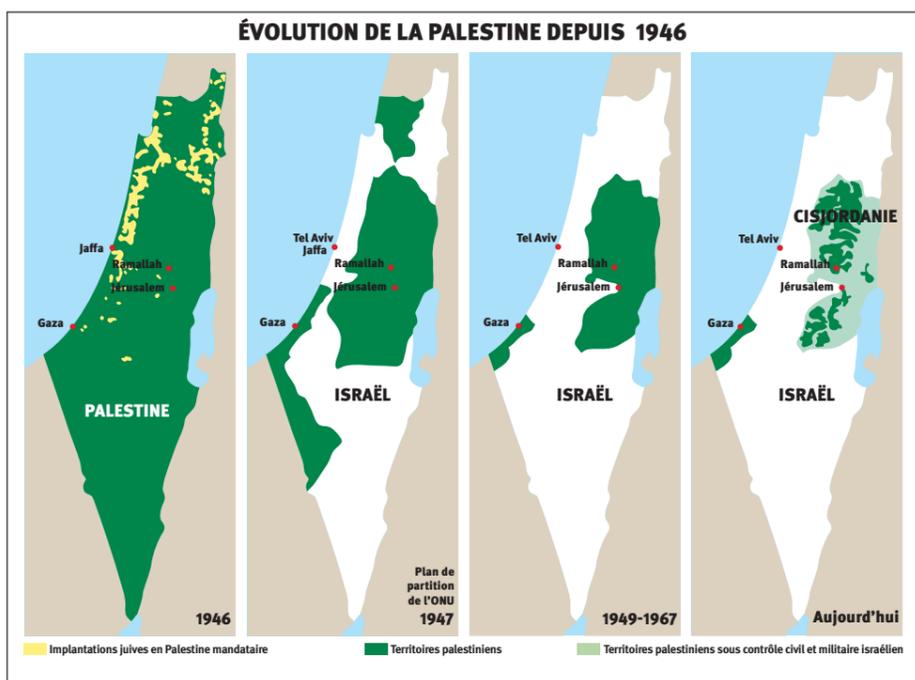
PALESTINE: HISTOIRE D'UN ETHNOCIDE

L'histoire de la Palestine n'est pas celle du conflit entre deux peuples que nous racontent les médias, mais celle du sionisme, autrement dit d'un projet né dans l'Europe coloniale, qui vise à installer les juifs dans l'ancien royaume d'Israël, impliquant en conséquence l'élimination de la population arabe de Palestine.

À la fin du 19^e siècle, la Palestine constituait une province du vaste Empire ottoman, qui comptait environ 350 000 personnes de langue arabe. Largement majoritaires, en particulier dans les zones rurales et les déserts, les musulmanes vivaient en très bonne entente avec les minorités religieuses, essentiellement concentrées à Jérusalem. Celles-ci étaient constituées de juifs (environ 8% de la population palestinienne) et de chrétiens, qui représentaient environ 12% des Palestiniens et s'organisaient en une multitude d'églises de rites différents (grec, arménien, copte, égyptien, latin, éthiopien).

Le sionisme: un projet colonial de destruction des Arabes de Palestine

Cet équilibre traditionnel fut remis en cause par la montée en Europe de l'antisémitisme. Alors que les pogroms se multipliaient à l'est de l'Europe dans les années 1890, un petit groupe de nationalistes appela les juifs d'Europe à émigrer en Palestine, dans l'objectif de recréer le royaume mythique de Salomon. Des dizaines de milliers de juifs, venus surtout de Russie et de Pologne, s'installèrent à Sion, autrement dit à Jérusalem. Ils bénéficiaient alors de la sympathie des puissances européennes, en particulier de l'Angleterre qui, dans le contexte du dépeçage de l'Empire ottoman après la Première Guerre mondiale, s'était vue reconnaître en 1920 un protectorat sur la Palestine. Dans les années d'après-guerre, le développement en Europe de régimes antisémites assura le succès du sionisme, en suscitant une nouvelle vague d'émigration en Palestine, qui permit aux juifs de représenter environ 30% de la population palestinienne dès 1939. D'origine européenne, ces émigrés disposaient de richesses qui leur permirent d'accaparer les terres. Dépossédée, la population arabe se trouvait sous la menace du sionisme, autrement dit de la création d'un État juif sur ses terres historiques. Dès 1929, les populations arabes menèrent des pogroms anti-juifs, qui firent une centaine de morts, avant qu'à partir de 1935 n'éclate une révolte générale. En difficulté, les Anglais réprimèrent féroce-ment la révolte arabe, tout en essayant en vain de limiter l'émigration juive.



La Nakba

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les milices juives estimèrent qu'il était temps de faire aboutir leur projet d'État juif, en multipliant les attentats contre les Anglais et les Arabes. La situation devenant incontrôlable, les Britanniques annoncèrent en 1947 qu'ils souhaitaient mettre un terme à leur domination en Palestine. L'ONU et les quatre puissances qui la dominaient alors (USA, URSS, Angleterre et France) décidèrent de partager la Palestine en deux États, l'un pour les Juifs, l'autre pour les Arabes, tandis que Jérusalem se voyait dotée d'un statut international. Ce plan, qui déposait les Arabes de plus de la moitié de la Palestine suscita leur colère: les agressions et les massacres se multiplièrent, avant de dégénérer en une véritable guerre, au cours de laquelle les milices juives prirent le dessus. Elles expulsèrent une grande partie des populations arabes dans les territoires qu'elles occupaient, donnant ainsi naissance à la « Nakba » (la Catastrophe). En 1949, lorsque les combats s'arrêtèrent, le nouvel État d'Israël englobait 78% de la Palestine historique. La grande majorité de la population arabe avait été contrainte à l'exil, dans les camps de réfugiés qui s'ouvrirent en grand nombre, en Égypte, en Syrie ou au Liban, tandis que leurs propriétés étaient confisquées et redistribuées à des émigrés juifs. Les rares terres palestiniennes restées sous le contrôle des Arabes furent envahies par les États

En 1967, l'État d'Israël envahissait la Cisjordanie, Jérusalem-Est et la bande de Gaza, s'emparant de toute la Palestine

voisins: la Cisjordanie, avec Jérusalem-Est, fut occupée par la Transjordanie, qui donna ainsi naissance à la Jordanie, tandis que la petite bande de Gaza était occupée par l'armée égyptienne.

À la conquête de la Palestine

L'État d'Israël était ainsi né d'une guerre de conquête, qui l'avait conduit en dehors du droit international à conquérir un vaste territoire et à éliminer la grande majorité de sa population. L'acceptation par les grandes puissances de ce crime originel entraîna d'autres: en 1967, l'État d'Israël envahissait la Cisjordanie, Jérusalem-Est et la bande de Gaza, s'emparant de toute la Palestine, et occupait aussi les étendues désertiques du Golan syrien et du Sinaï égyptien. L'ONU se refusa à reconnaître ces annexions et toute une série de résolutions ordonnèrent à Israël d'évacuer ces « territoires occupés ». Dans le contexte de la guerre froide, les États-Unis parvinrent toutefois à assurer l'impunité totale de l'État d'Israël, qui constituait un fidèle allié. Ainsi protégé, le gouvernement israélien effectua un nouveau pas, en annexant Jérusalem-Est. Il installa aussi

les nouveaux émigrés dans les territoires occupés, créant ainsi des colonies juives au sein des territoires arabes. La montée en puissance des mouvements de résistance palestinienne, regroupés dans l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), leurs actions, militaires et non-militaires, soutenues par la solidarité internationale, amenèrent les États-Unis à imposer une paix en Palestine, au lendemain de la guerre du Golfe. En 1993, les accords d'Oslo contraignirent Israël, en échange de sa reconnaissance par l'OLP, à accepter la future mise en place d'un État palestinien, autorisant dans l'immédiat l'OLP à administrer les villes de Gaza et de Jéricho et les territoires environnants.

Le projet criminel du « Grand Israël »

L'arrivée au pouvoir en 2001 d'Ariel Sharon, un militaire ultra-nationaliste, mit définitivement fin au processus de paix. Entamant une dérive de plus en plus droitiste, les gouvernements israéliens travaillaient ouvertement à la mise en place d'un « Grand Israël », autrement dit d'un État juif qui s'étendrait jusqu'au Jourdain. Limitant drastiquement les marges d'action de l'autorité palestinienne en Cisjordanie, qui perdit rapidement tout crédit,

l'État d'Israël y amplifia sa politique d'implantation de colonies juives. Évoquant de plus en plus clairement leur volonté d'annexer tout ou partie de la Cisjordanie, les Israéliens y enfermèrent les populations palestiniennes dans de petites enclaves séparées par de hauts murs. Cette politique de création de banlieues palestiniennes trouva son apogée dans la bande de Gaza, que les Israéliens évacuèrent en 2005, pour enfermer la population dans ce vaste camp à ciel ouvert de seulement 360 km².

L'ONU a plusieurs fois pris acte de l'avancée de la colonisation. En 2016, le Conseil de sécurité avait réaffirmé qu'il ne reconnaît « aucune modification aux frontières de 4 juin 1967, y compris en ce qui concerne Jérusalem, autres que celles convenues par les parties par la voie de négociations »¹. Le 12 février dernier, le Conseil de sécurité exprimait sa « consternation face à l'annonce par Israël de la poursuite de la construction et de l'expansion de colonies de peuplement et de la « légalisation » des avant-postes de colonies »² et s'inquiétait de la situation des Palestiniens.

L'attaque du 7 octobre 2023 constitue une aubaine pour le gouvernement d'extrême droite qui dirige Israël, une possibilité d'effectuer un nouveau pas vers son projet de création d'un « Grand Israël ». Dans la mesure où l'État d'Israël se définit comme « l'État-nation du peuple juif », ce projet, qui constitue l'aboutissement de la logique sioniste, ne peut passer que par l'éradication physique, la subordination absolue ou encore l'enfermement des populations arabes de Palestine. Seule la résistance du peuple palestinien et le soutien que peuvent lui apporter tous les peuples du monde peuvent empêcher cette nouvelle étape annoncée de l'ethnocide palestinien.

Laurent Ripart

1 – <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N16/463/92/PDF/N1646392.pdf?OpenElement>
2 – <https://press.un.org/fr/2023/cs15203.doc.htm>

Chronologie

- 1948** Création de l'État d'Israël.
- 1949-1967**: Gaza est administrée par l'Égypte.
- 1967**: Guerre des Six-Jours.
- 1979**: Traité de paix avec l'Égypte. Israël restitue le Sinaï à l'Égypte (1982), mais conserve le contrôle de Gaza.
- 1987**: Première intifada et création du Hamas.
- 1993-1995**: Accords d'Oslo.
- 2000**: Seconde Intifada.
- 2002**: Début de la construction du Mur israélien de séparation.
- 2005**: Démantèlement des 21 colonies à Gaza. Israël conserve le contrôle des frontières terrestres, aériennes et maritimes.
- 2006**: Le Hamas remporte les élections législatives avec 74 sièges sur 132, et 44 pour le Fatah.
- 2007**: Début du blocus de la bande de Gaza.
- 2008**: Opération « Plomb durci ».
- 2011**: Dôme de fer.
- 2012**: Opération « Pilier de défense ».
- 2014**: Opération « Bordure protectrice ».
- 2018**: La « marche du retour » à l'occasion du 70^e anniversaire de la Nakba.

Le chiffre

5 000

C'est le nombre de Palestiniens détenus dans les prisons israéliennes, dont 160 enfants, et environ 1 100 d'entre eux sont détenus sans inculpation ni jugement, en juillet 2023.

Évoquant de plus en plus clairement leur volonté d'annexer tout ou partie de la Cisjordanie, les Israéliens y enfermèrent les populations palestiniennes dans de petites enclaves séparées par de hauts murs

STRASBOURG Arrêt de toute poursuite! Non à la criminalisation des solidarités!

Le 13 octobre 2023, comme partout en France, la manifestation à Strasbourg en soutien à la Palestine a été interdite par la préfecture, comme l'avait été la veille une soirée film-débat sur Georges Ibrahim Abdallah organisée par le NPA 67.

Plusieurs centaines de personnes dont beaucoup de jeunes se sont retrouvées en fin d'après-midi autour de la place Kléber fermée par les forces de l'ordre à l'aide de rubalise.

Dès les premiers slogans et déploiements de drapeaux palestiniens, la police a procédé à des interpellations puis a tenté de dissoudre le rassemblement. Après quelques tirs de gaz lacrymogène, une manifestation «sauvage» bon enfant a déambulé dans les rues de Strasbourg pendant 2 heures.

Interpellations tous azimuts et procès

Quelques militantEs dont ceux du NPA67 se sont rendus en fin de manifestation devant le commissariat en soutien à la vingtaine de personnes interpellées, nombre exact inconnu. Alors que tout se passait calmement, les forces de l'ordre ont évacué le groupe et ont procédé à l'interpellation de l'un de nos camarades. Celui-ci a été placé 37 heures en garde à vue, puis déféré devant le procureur de la République pour violences sur deux flics, accusation montée de toutes pièces comme le montrent les photographies.

Refusant la comparution immédiate et vu l'ambiance répressive, il a pensé avec son avocat être mis en détention dans l'attente du jugement. Celle-ci a obtenu sa libération sous contrôle judiciaire jusqu'au 30 novembre, date de son procès au tribunal de Strasbourg. L'organisatrice du rassemblement interdit (collectif judéo-arabe et citoyenEs pour la Palestine) a subi le même sort que notre camarade. Elle sera jugée le 22 janvier 2024. Il lui est reproché d'avoir participé à une manifestation interdite et de n'avoir pas respecté les sommations de dispersion. Les vidéos montrent que la BAC est venue la chercher à une terrasse de café située non loin du lieu de rassemblement et qu'elle a été de force emmenée à la manifestation! Facile de l'accuser!

Première condamnation

Le lendemain de l'interpellation, un rassemblement de plusieurs dizaines de personnes a eu lieu devant le commissariat. Lors de la libération des premiers gardés à vue, des échauffourées provoquées par la police ont eu lieu avec à nouveau une interpellation pour jet de fumigène. L'auteur vient d'être condamné à quatre mois de prison avec sursis et versement de 300 euros à trois flics. Il faut bien que ceux-ci arrondissent leur fin de mois. Il est à noter que le député LFI Emmanuel Fernandes s'est rendu immédiatement dans les geôles du commissariat, geste fort de soutien aux interpellés. On ne nous empêchera pas de manifester notre solidarité avec le peuple palestinien.

Correspondant

À lire sur le site



Soulèvements de la terre: au seuil de la saison 6...
par Claude Moro



Le Soissonnais contre une multinationale, par comité de Soissons du NPA



Inculpés du 8-12: la fable de l'ennemi intérieur, par Anna Ralebolle

ÎLE-DE-FRANCE Grève de masse et victoire éclair des travailleurs sans papiers

Soutenus par la CNT-SO, les collectifs Droits Devant!, Gilets noirs et CSP75, ils ont occupé le site, sur lequel certains travaillent ou ont travaillé comme intérimaires au profit des multiples sous-traitants qui interviennent pour le compte de Bouygues, au cri de «Pas de papiers, pas de JO». Un exemple de plus, s'il en était besoin, que «l'exemplarité» des chantiers des JO est totalement bidon.

Dans le même temps, plus de 600 autres salariéEs, coordonnéEs et soutenuEs par la CGT, ont déclenché un mouvement de grève dans 33 entreprises d'Île-de-France (agences d'intérim et entreprises de nettoyage principalement) afin d'exiger de leurs patrons les documents permettant de présenter une demande de régularisation.

Les résultats ne se sont pas fait attendre. Après une journée d'occupation du chantier de l'Adidas Arena, des accords ont été signés entre les occupants, la société d'économie mixte qui va exploiter le site (co-détenue par la Ville de Paris et la multinationale américaine AEG) et les entreprises de bâtiment, prévoyant la délivrance des Cerfa nécessaires aux démarches en préfecture pour l'obtention d'un titre de séjour. Les piquets coordonnés par la CGT ont également été rapidement levés un à un, au fur et à mesure que les entreprises ont accédé aux revendications des grévistes.

Mardi 17 octobre au petit matin, plus d'une centaine de travailleurs sans-papiers ont investi le chantier de l'Adidas Arena, situé porte de la Chapelle dans le 18^e arrondissement de Paris et destiné à accueillir plusieurs épreuves des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.



CGT

Poursuivre dans l'unité

La mobilisation devra probablement se poursuivre pour forcer la main à l'État, car le préfet Nunez s'est empressé d'annoncer qu'il n'était pas tenu par les accords conclus à l'Adidas Arena, et les collectifs qui ont organisé l'action n'ont pas le même poids que la CGT. Si l'occupation du chantier et le mouvement de grève francilien se sont déroulés en parallèle, ils n'étaient pas coordonnés et unis. En cause, des années de mésententes et de rivalités entre certains collectifs et la centrale syndicale, à laquelle

est notamment reprochée une forme de sélection des grévistes préalablement au déclenchement des conflits, en fonction de la proximité de leur situation avec les critères de régularisation définis par la circulaire Valls. Le syndicat fait valoir de son côté qu'aucune organisation n'arrive à faire mieux, et que les régularisations obtenues participent d'un rapport de forces global qui profite à toutEs les migrantEs. Malgré ces dissensions, ce mouvement d'un niveau inédit depuis dix ans au regard du nombre de salariéEs mobiliséEs constitue un bol d'air dans une

situation de durcissement des conditions de vie des travailleurEs migrantEs. En effet, au prétexte de dématérialisation, les préfectures ont réduit drastiquement voire supprimé les rendez-vous permettant de présenter une demande de titre de séjour. Malgré plusieurs condamnations devant les tribunaux administratifs, ces pratiques se poursuivent, au point que des travailleurEs en situation régulière perdent leur emploi faute de renouvellement de leurs papiers ou même de délivrance d'un simple récépissé attestant des démarches en cours! Cette grève massive intervient également alors que le gouvernement, la droite et le RN se livrent à une surenchère raciste dans le cadre des débats sur la loi immigration portée par le ministre Darmanin. Dans ce contexte, le mouvement des travailleurEs sans papiers pointe à juste titre l'existence d'une division raciale du travail et met à nu l'hypocrisie de celles et ceux qui feignent d'ignorer que les profits de branches entières du capitalisme français ne viennent que de la surexploitation des migrantEs. Nous devons donc l'entourer de toute notre solidarité.

Correspondant

SANTÉ CHRU de Tours : grève à l'hôpital pédiatrique Clocheville

Les collègues combattives relèvent la tête et s'organisent! Trop, c'était trop. Trop de rappels à domicile, d'heures supplémentaires, de sous-effectifs, de placement du jour au lendemain dans un autre service sans formation, de lits fermés faute de personnel, de perte du sens du travail, de sentiment de mal faire son travail. C'est le quotidien de la plupart des services au CHRU de Tours et des établissements de santé partout sur le territoire.

Usées d'avoir tout donné par conscience professionnelle au détriment de leur santé, les salariées de 17 services de l'hôpital pédiatrique ont dit stop et ont décidé de partir en grève pour gagner l'amélioration de leurs conditions de travail et des conditions d'accueil.

Grève reconduite

Organisées en collectif avec assemblées générales, elles multiplient les actions, rassemblements, manifestations spontanées, cortège santé lors de la manifestation interpro du 13 octobre, demandes de rencontres des tutelles et éluEs, ateliers pancartes et banderoles, pétition en ligne avec 27 000 signatures à ce jour. Devant l'insuffisance des propositions de la direction pour répondre à leurs revendications (cette dernière commence à lâcher seulement 1,5% d'effectif en plus alors que le taux d'absentéisme est de 12 à 13%), elles ont décidé de reconduire la grève.

Signe de l'épuisement général mais surtout de la combativité qui reprend, plusieurs autres services se sont également mis en mouvement. Ce sont maintenant 27 services de l'hôpital de Tours qui ont déposé un préavis de grève (soutenus par l'intersyndicale



CHARMAG

CFTC, CFDT, CGT, FO et SUD), dont tout le plateau de chirurgie digestive et de médecine aiguë gériatrique (inauguré en grande pompe par la ministre de la Santé de l'époque et dramatiquement sous-dimensionné du point de vue des effectifs).

Perte de 1000 postes depuis 2016

Tous les services sont confrontés au manque d'effectifs. Près de 1000 postes ont été supprimés depuis 2016 selon les propres chiffres de la direction.

Contrairement à ce qu'affirmaient ostensiblement la direction du CHRU en copiant le ministre de la Santé, l'été a été désastreux pour les agentEs et les usagerEs. Les mesures d'austérité imposées depuis des années par les gouvernements successifs et appliquées sans état d'âme par la direction de Tours et l'ARS Centre-Val-de-Loire, ont fait craquer l'hôpital.

Les équipes mobilisées du CHRU de Tours nous démontrent que la fatalité n'existe pas, que le temps est venu de prendre les choses en main, de relever la tête et de s'organiser collectivement toutes et tous ensemble pour gagner des moyens supplémentaires.

Correspondante



DR

Culture

RÉCIT *Et l'amour aussi, Marie Docher*

La Déferlante éditions, 26 octobre 2023, 25 euros.

Et *l'amour aussi* regroupe les portraits de 51 femmes et 3 hommes — un trans, 2 cis — accompagnés de leurs témoignages. Ils sont l'œuvre de Marie Docher, photographe, réalisatrice et chevaleresse des Arts et des Lettres. Chacune de ces histoires est le fragment d'une mosaïque complexe qui offre un aperçu de ce que peut vouloir dire «être lesbienne» en 2023.

«Parfois, on a envie de facilité»

Parmi ces femmes, certaines ont fait le choix de se marier, d'avoir des enfants, d'autres sont célibataires. Une autre encore, à 17 ans, n'a même jamais été amoureuse et trouve qu'elle ferait bien d'abord de s'aimer elle-même avant de penser à deux. Certaines se disent lesbiennes depuis toujours ; d'autres essayent encore de s'approprier ce mot. Quelques-unes sont bi ; la plupart ont connu des hommes ; beaucoup en ont même épousé, avant. Certaines s'affichent comme militantes quand d'autres revendiquent leur droit à vivre sans vagues. Après tout, comme le résume Juliette : «on n'est pas toutes faites pour ça, pour se battre contre le monde entier. Parfois, on a aussi envie de facilité». C'est toute la richesse de ce recueil : loin des clichés véhiculés par un monde hétéronormé, chacune vit sa sexualité selon son histoire, sans codes ou schémas imposés. Sans modèles auxquels se conformer, chacune vit son intimité et sa féminité, à sa façon.

Le droit à la différence

Le manque de modèle revient de façon récurrente au fil des pages. Comment se construire et s'accepter lorsque l'on n'a personne à qui s'identifier ? Dans ces portraits, nombreuses sont les femmes qui, ayant grandi dans des milieux très ruraux ou catholiques, n'avaient jamais entendu le mot «homo» avant l'âge adulte. Pour celles qui ont grandi dans des environnements plus ouverts, s'assumer en tant que lesbienne n'était pas pour autant facile. On réalise à travers ces pages qu'être lesbienne, même en 2023, nécessite non seulement de se battre pour se faire accepter, mais parfois pour s'accepter soi-même.

La lutte, donc

Comment ces femmes ont vécu les débats et les manifs du mariage pour toutes et tous ? Quand la France s'autorisait du jour au lendemain à clamer son homophobie à grand renforts de banderoles jusque sur les chaînes télé, comment chacune s'est saisie de la question, quelles marques cet épisode a-t-il laissé dix ans plus tard ? Les réponses sont aussi nombreuses que les témoignages, de celles qui se sont battues de toutes leurs forces à celles qui ont soutenu par principe, sans même être vraiment pour. Cathy, par exemple, regrette le sens dans lequel vont les choses : «J'ai l'impression que le "droit à l'indifférence" remplace le "droit à la différence" et ça m'attriste. À force de rentrer dans le moule, on devient tarte.»

On ne saurait mieux dire... Mais militons quand même pour le droit de chacune à devenir tarte, aussi !

Cyrielle L. A.



RÉCIT *Ciel et Marine, de Vivian Petit*

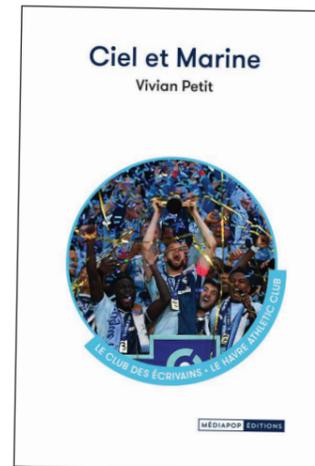
Médiapop Éditions, 2023, 120 pages, 9 euros.

Aux couleurs du Havre Athlétic Club (HAC), *Ciel et Marine* livre un portrait exalté, partial et foisonnant, du doyen des clubs français, mêlant passion pour le football et recul critique sur son économie et ses pratiques. Enfant des classes populaires soumis à la forte pression de parents désireux de le voir réussir socialement et scolairement, Vivian Petit découvre à 8 ans le football en compagnie de son père, d'abord sur petit écran puis très vite au stade Jules-Deschaseaux, lors d'un match du HAC. Le frisson est immédiat, l'émotion fulgurante. Le rituel s'installe rapidement, et c'est au rythme des accessions et des relégations du club que l'on suit les fluctuations d'un enfant devenu adolescent, qui progressivement s'écarte de la cellule familiale, sans renier son milieu social ni son amour pour le club de son enfance. Loin des récits aseptisés mis en avant par l'actuelle mairie du Havre, c'est

une autre histoire de la ville, de son peuple et de son club que nous fait partager l'auteur, par le biais de ses travailleurEs et de ses luttes sociales, de sa culture musicale et littéraire, de ses lieux emblématiques et populaires, des figures marginales qui s'y inscrivent...

Les promesses d'une grande carrière

À travers un important travail d'enquête et d'archives tissé de rencontres, de mémoire intergénérationnelle, Vivian Petit nous offre une singulière entrée dans le monde du football, bouillonnante, solidaire, troublée, ponctuée de comptes rendus de matchs et de séquences de jeu décisives où les destins se renversent. Au fil de sa quête, l'auteur nous fait approcher des figures fondatrices (joueurs, musiciens, supporters...) aux parcours parfois brisés, nous transporte du côté des tribunes ou du staff, nous raconte les trajectoires ambiguës de ces jeunes



joueurs promis à une grande carrière et soumis à des impératifs de performance, comme en écho à sa propre enfance. Articulant expérience collective et individuelle, sans édulcorer la violence d'un milieu ni les intérêts économiques qui le traversent, *Ciel et Marine* se donne comme une constellation d'événements, d'existences, de mutations, de fêtes et de drames

reliés, depuis plus de 150 ans, par un sentiment de partage autour d'une expérience tout à la fois sportive, sociale, sensible et esthétique.

Traversée de l'histoire du Havre, avec ses docks, sa grisaille, son chômage, ses stades et ses bars ; hommage émaillé de tranches de vies à un club et à une ville, ce livre nous invite à considérer la récente remontée du HAC en Ligue 1 comme un événement marquant d'une longue histoire populaire.

Pauline Rivoal

Librairie La Brèche

Événements militants, achats personnels ou cadeaux

► la librairie La Brèche, 27, rue Taine, Paris 12^e, M^o Daumesnil

★ la-breche.com 01 49 28 52 44 contact@la-breche.com

Vie du NPA

PERPIGNAN Défaite judiciaire d'Aliot et victoire démocratique

«Josie Boucher l'emporte contre Louis Aliot» titre l'hebdomadaire «La Semaine du Roussillon». Après un an de procédure consécutive à la plainte pour «diffamation et injure publique», que le maire RN/FN de Perpignan a fait déposer à son encontre par la mairie, la décision de non-lieu, rendue initialement par le tribunal de Perpignan, a été confirmée le 5 octobre par la cour d'appel de Montpellier.

Josie avait été mise en examen pour «avoir injurié la commune de Perpignan, prise en la personne de son maire en exercice Louis Aliot, en l'espèce en tenant les propos suivants "les réfugiés ukrainiens n'ont pas grand-chose à attendre des fascistes"», propos cités par le quotidien *l'Indépendant* rendant compte d'un rassemblement de gauche en soutien à l'Ukraine, en mars 2022. Aliot, dont le parti est connu pour sa haine à l'égard des migrantEs non blancs et ses bonnes relations avec Poutine, avait en effet quelques jours avant monté une cynique opération de communication en allant lui-même chercher en bus une centaine de réfugiéEs ukrainienEs.

Une attaque contre unE est une attaque contre touTEs

Une campagne de solidarité s'est immédiatement organisée autour de notre camarade bien connue pour ses engagements anticapitaliste, syndicaliste, antiraciste et anticolonialiste. La pétition en ligne a recueilli plus de 4 000 signatures. La tribune de soutien a été signée par de nombreuses personnalités, publiée sur *Mediapart* et reprise



NPA

par plusieurs médias nationaux. L'écho rencontré montre la prise de conscience grandissante que, face à la menace fasciste, l'unité et la solidarité sont cruciales : une attaque contre unE est une attaque contre touTEs ! La défaite judiciaire d'Aliot est une victoire démocratique pour touTEs. Certes, ce n'est pas sur le fond mais sur la forme que le non-lieu a été prononcé, la plainte ayant été déposée — pour des raisons qui restent obscures ! — hors délai. «Une petite frustration», dira lors de la conférence de presse

rendant compte de la décision de justice un des avocats de Josie, Jean-Baptiste Llati, «car le débat était intéressant», rappelant néanmoins qu'«il a déjà été tranché, avec Jean-Luc Mélenchon relaxé [par la Cour de cassation] pour des propos similaires à l'encontre de Marine Le Pen».

Une victoire à fêter

Vendredi dernier, 20 octobre, le comité de soutien a organisé une soirée conviviale et militante à laquelle ont répondu une cinquantaine de militantEs syndicalistes,

politiques et associatifs pour fêter notre victoire, animée musicalement par un groupe afghan et par la chorale Les Révolution'airs qui a dédié à Josie la chanson de Moustaki *Sans la nommer* (la révolution permanente) !

Josie, après avoir tenu à remercier celles et ceux qui se sont engagéEs activement dans sa défense, a insisté sur le recours systématique des maires RN/FN (aux frais des contribuables !) à des plaintes pour — en s'attaquant aux finances de ses opposantEs — les bâillonner et écraser la liberté d'expression. Le recours à la justice a un coût, lourd. Maintenant la solidarité doit aussi s'exprimer financièrement. Une cagnotte est ouverte : <https://www.papayoux.com/fr/cagnotte/pour-la-defense-du-droit-d-expression-1>

CorrespondantEs 66

En bref

Nouveau souffle pour le NPA de Saône-et-Loire

Depuis de nombreuses années, dans le sud de la Bourgogne, des militantEs du NPA étaient orphelins de comité. L'arrivée de jeunes militantEs et leur souffle révolutionnaire a ravivé les braises. La Saône-et-Loire a de nouveau un comité qui veut l'instauration d'un monde juste, égalitaire, anticapitaliste, féministe et écosocialiste. Afin que que chacunE puisse vivre pleinement sans crainte pour ses droits fondamentaux. Rejoignez-nous !

SÉCURITÉ SOCIALE « Dans la Sécurité sociale, le pouvoir a été beaucoup plus que par ailleurs aux mains des intéressés directement »

Entretien. Alors que le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) est examiné à l'Assemblée nationale fin octobre, nous donnons la parole à **Nicolas Da Silva** qui dans son livre *La Bataille de la sécu*, paru en 2022, revenait sur la création de l'institution par les travailleurEs eux-mêmes.

Tu dis que ton livre n'est pas un livre universitaire, mais un ouvrage qui veut contribuer au débat public...

Ce n'est pas un livre universitaire au sens traditionnel. Dans ce livre, je propose ma lecture en partant de l'état du débat public et en m'affranchissant des normes d'écritures académiques. Quels sont les deux points qui forment l'ossature de ce livre ? D'abord l'histoire de la Sécurité sociale, de la construction de cette institution, est plus une histoire de conflits que de débat. Aussi, il est très peu crédible de s'attendre à des avancées significatives simplement par une discussion parlementaire. Il faut des mouvements sociaux puissants, il faut de la conflictualité pour réussir à imposer des choses qui peuvent paraître évidentes pour la santé de toutes et tous. Ensuite, il y a la critique de l'opposition traditionnelle entre l'État et le marché. En sciences sociales et dans le débat public, on a tendance à les opposer. Aujourd'hui, pour aller vite, les analyses dominantes nous disent qu'on est dans une période néolibérale au cours de laquelle l'État s'est mis au service du marché et il faudrait revenir à une période où l'État conteste le marché, un peu comme l'eau et le feu. J'essaie, sans décortiquer ces théories alternatives qui ont de grandes qualités, de partir d'un postulat différent. Historiquement, l'État et le marché sont dans une position de couple, d'alliés. Face à cette alliance, il y a un autre moteur du changement : l'auto-organisation. J'essaie de placer l'auto-organisation — ce que j'appelle « la sociale », c'est-à-dire les mouvements qui visent une auto-organisation contre l'État et contre le capital — au cœur de la création des institutions de Sécurité sociale.

À mon avis, il est contreproductif de demander à l'État d'être plus sympa avec les infirmières à l'hôpital ; il ne faut pas attendre simplement d'une bonne élection que l'État reprenne plus de place par rapport au marché, parce qu'historiquement ce n'est pas comme cela que ça marche. L'enjeu, c'est de promouvoir l'auto-organisation et la démocratisation par le conflit. C'est comme ça qu'on peut mettre fin à des choses qui paraissent aberrantes et qui sont possibles parce que les classes dominantes dominent et refusent de remettre en cause leur domination. Ce ne sont pas simplement des élections qui vont changer cela. Pour retirer le pouvoir à l'État et le redonner aux intéressés, demander gentiment ne sera pas suffisant.

Peux-tu développer le fait d'être contre l'État social et pour la démocratie ?



« La sociale » est au cœur de la création des institutions de Sécurité sociale

Ce livre s'inscrit dans une position traditionnelle dans le mouvement social et politique en France, qui naît à la Révolution française, qui oppose la démocratie à la représentation. Dès les premiers débats après 1789 se pose la question de savoir qui dirige si ce n'est plus le roi. Ce doit être le peuple, mais qui est ce peuple et comment on le définit ? Dès le début, il y a une opposition farouche, notamment portée par les catégories bourgeoises, à la démocratie, parce que l'exercice du pouvoir par les individus directement à tous les niveaux de la société est un danger pour leurs intérêts. Certaines vedettes de la Révolution française disent qu'il ne faut pas une démocratie mais un système représentatif, par lequel des individus réputés plus qualifiés peuvent décider à la place des autres. Il y a une opposition perpétuelle, en France et dans le mouvement social en Europe de l'Ouest, entre représentation et démocratie. Mon livre s'inscrit dans cette histoire-là. C'est ce qu'on voit dans les institutions de la protection sociale, les mutuelles après 1789 sont dirigées par les intéressés directement : on cotise et on dirige, on décide au plus bas niveau de l'échelle. Au milieu du 19^e siècle, les mutuelles sont réappropriées par le pouvoir qui souhaite mettre des notables à leur direction. La couleur sociale des gens qui dirigent est différente de celle des gens qui cotisent et cela a des conséquences. C'est ce qu'on appelle le paternalisme social et qui n'est possible que parce ceux qui dirigent ne sont pas les mêmes que ceux qui travaillent et bénéficient des prestations sociales. Dans la Sécurité sociale de 1945, et c'est cela qui est très original, le pouvoir a été aux mains des intéressés directement. L'enjeu

est de comprendre que face à l'État social l'auto-organisation est une forme d'organisation de production publique et de financement public de soins. Du « public » qui n'est pas étatique.

Il faudrait renforcer l'auto-organisation ? Qu'est-ce que cela veut dire aujourd'hui ?

L'auto-organisation, ce n'est pas juste un slogan. C'est le produit de situations historiques dans lesquelles les populations n'avaient pas le choix. Que ce soit au 19^e siècle ou plus tard, l'auto-organisation vient d'une inaction de l'État et du capital face à des situations dramatiques, en particulier en matière de santé. C'est parce qu'il y a une inaction, voire une répression, que les gens s'organisent, créent des mutuelles, s'entraident. À partir du moment où les institutions de protection sociale sont portées par les intéressés eux-mêmes, ils savent de quoi ils ont besoin, donc ils ne sont pas susceptibles de paternalisme social, par exemple de distinction entre le « bon pauvre » et le « mauvais pauvre ». La Sécurité sociale de 1945 est gérée par des caisses où les salariéEs sont majoritaires. On en finit donc avec la chasse aux pauvres, on facilite l'ouverture des droits, on peut orienter les financements vers des choses dont les populations ont besoin. Par exemple, les caisses de sécu aident à financer des centres de santé contre une médecine libérale qui majoritairement ne veut pas participer à la sécu. L'auto-organisation permet de choisir comment on mobilise les fonds et quel type de production on favorise. Aujourd'hui, le système de santé connaît les difficultés que l'on sait, parce qu'il y a eu une dé-démocratisation, une étatisation qui fait que tout le pouvoir est concentré dans les mains de l'État qui fait des choix souvent aberrants, comme

À partir du moment où les institutions de protection sociale sont portées par les intéressés eux-mêmes, ils savent de quoi ils ont besoin

financer l'industrie pharmaceutique avec le modèle des brevets, favoriser le développement de l'hôpital privé à but lucratif qui se financiarise. Si les intéressés avaient le pouvoir, alors probablement qu'ils préféreraient l'hôpital public, un pôle public du médicament. La même chose pour les complémentaires santé ! Mieux vaut étendre une sécurité sociale plus économe et plus égalitaire que laisser prospérer des complémentaires coûteuses et inégalitaires. Malheureusement, donner plus l'argent à la sécu, c'est souvent donner plus d'argent au capital. Ce qu'il faut c'est donc avoir le pouvoir sur la façon dont sont utilisées ces ressources. Aujourd'hui, quand il y a des projets innovants, collaboratifs, critiques de l'ordre des choses il doivent passer par des difficultés sans nom pour avoir des subventions de l'ARS. Si les caisses de sécurité sociale étaient gérées à un niveau local par des intéressés, ils pourraient facilement valoriser ce type d'initiatives. Voilà un programme réjouissant : étendre la sécu car elle est préférable aux complémentaires et ensuite conquérir le pouvoir sur la façon d'utiliser les fonds. Le programme, c'est la sociale ! **Propos recueillis par Colette Rueff et Fabienne Dolet**

Nicolas Da Silva

La bataille de la Sécu

Une histoire du système de santé

Préface de Bernard Friot

La fabrique éditions

Dis-nous

Un problème avec ton abonnement ? Il arrive trop tard dans ta boîte ? Fais-le nous savoir à : diffusion.presse@npa2009.org

Suis-nous

<https://linktr.ee/lanticapitaliste>

lanticapitaliste.org
[NPALanticapitaliste](https://www.youtube.com/channel/UCNPALanticapitaliste)
[lanticapitaliste](https://www.instagram.com/lanticapitaliste)
[Lanticapitaliste](https://www.facebook.com/Lanticapitaliste)
[lanticapitaliste.presse](https://www.facebook.com/lanticapitaliste.presse)
[lanticapitaliste](https://www.facebook.com/lanticapitaliste)



Retrouve-nous

Sur notre chaîne YouTube L'Anticapitaliste, le média du NPA : vidéos, émissions, reportages, entretiens sur l'actualité des luttes avec celles et ceux qui les font !

Découvre notre presse

Profite de notre promotion d'essai :

12 € = 3 mois d'hebdo

ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

Et chaque mois,

L'Anticapitaliste
la revue

Le n°150 est disponible

Pour te le procurer, tu peux envoyer un chèque de 4,50 euros à l'ordre de NSPAC à : **L'Anticapitaliste**, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil cedex.



Abonne-toi



Soutiens la presse anticapitaliste et reçois **L'Anticapitaliste** chez toi le vendredi !

Découvre toutes nos offres d'abonnement sur notre site (6 mois, 1 an ou à durée libre).

Contacte-nous

Pour faire remarques et observations, envoyer des photos ou des articles, écris-nous à : redaction@npa2009.org



L'image de la semaine

